

27 juin 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 20 juin 2022, [le projet de loi 8032 a été déposé à la Chambre des Députés](#). Ce projet de loi a pour objet d'introduire dans le Code pénal une circonstance aggravante pour un crime ou délit commis en raison d'un mobile fondé sur une discrimination en raison d'une des caractéristiques visées à l'article 454 du Code pénal.
- Dans le contexte de la pandémie liée au coronavirus, [le Conseil de gouvernement du 22 juin 2022 a marqué son accord](#) avec le projet de règlement grand-ducal prévoyant de prolonger la restriction temporaire d'entrée des ressortissants de pays tiers sur le territoire national jusqu'au 30 septembre 2022 inclus.
- Le 22 juin 2022, [le comité des représentants permanents \(Coreper\) a adopté](#) plusieurs textes importants de la première étape en matière d'asile et de migration, à partir des propositions présentées par la Commission dans le cadre du pacte sur la migration et l'asile. Le Coreper a ainsi adopté les mandats de négociation du Conseil sur le règlement Eurodac et le règlement sur le filtrage. 21 Etats membres ou associés ont confirmé l'adoption d'une déclaration sur la solidarité, prévoyant un mécanisme volontaire de contributions de solidarité, sous forme de relocalisations ou d'autres types de contributions, notamment financières.
- Le 22 juin 2022, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) [a publié une analyse sur l'asile et la protection temporaire dans l'UE+ dans le contexte de la guerre en Ukraine](#). Les données utilisées pour cette analyse sont provisoires, non validées et peuvent donc différer des données validées soumises ultérieurement à Eurostat.
- Le 22 juin 2022, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes [Frontex a publié le rapport annuel de l'agent des droits fondamentaux pour 2021](#). Le rapport présente les principales observations et recommandations fournies à l'agence, au directeur général et au conseil d'administration au cours de l'année. Les recommandations émises sont basées sur une variété de sources et d'outils, y compris la surveillance sur le terrain, les plaintes et les rapports d'incidents graves.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse « [Interpretation and distinction between labour exploitation in the context of trafficking in human beings and particularly exploitative working conditions under the Employers Sanctions Directive](#) », rédigée par EMN Luxembourg.

Chiffre de la semaine: 40,3%

Au 1^{er} janvier 2022, le Luxembourg compte 122.643 mineurs d'âge, soit 19 % de la population totale. Parmi les groupes nationaux avec des effectifs supérieurs à 1.000 personnes, la part la plus importante de mineurs se retrouve chez les Syriens avec 40,3%, devant les Erythréens 36,4% et les Iraquiens avec 34,2%.

Source : Statec, CTIE

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en